

HOME AND COMMUNITY CARE SUPPORT SERVICES

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration des 14 réseaux locaux d'intégration des services de santé, maintenant devenus Services de soutien à domicile et en milieu communautaire, tenue le 18 octobre 2023

Une réunion du conseil d'administration de Services de soutien à domicile et en milieu communautaire a eu lieu le 18 octobre 2023, à 13 h.

MEMBRES PRÉSENTS :

Membres avec droit de vote :	Joe Parker, président du conseil d'administration Glenna Raymond, vice-présidente Anne Campbell, membre Stephan Plourde, membre Kate Fyfe, membre Carol Annett, membre
Absences :	John Beardwood, membre Linda Franklin, membre
Membres du personnel présents :	Cynthia Martineau, directrice générale Barbara Bell, chef de la qualité, de la sécurité et des risques Lisa Burden, chef des services aux patients Karin Dschankilic, chef des services généraux et des finances Sabrina Grando, sous-directrice (intérimaire), Direction des services juridiques pour les organismes Erica Jeffery, gestionnaire des relations d'entreprise et des relations avec le conseil d'administration et adjointe de direction de la directrice générale
Invités :	Robert Delvecchio, Giuliano Celebre, Kerby Audet, Mary Grattan Gielen, Sarah Vertlieb, Trish Nelson, Heidi Maanselka, Nancy Saxton, Anthony DiCaita, Beverley Kelly, Michelle Nurse, Cindy Cacciotti, Josephine Kim, Odelia Andrea, Clare McCabe, Anthony DiCaita, Cathy Kelly, Tini Le, Karyn Lumsden, Karen Taillefer, Daryl Nancekivell

A. Réunion

A.1. Ouverture de la séance

Le quorum étant constaté, la séance est ouverte à 13 h 24.

A.2 Reconnaissance du territoire

Le président du conseil d'administration procède à la reconnaissance du territoire traditionnel.

A.3 Adoption de l'ordre du jour de la réunion du 18 octobre 2023

Joe Parker propose, avec l'appui de Stephan Plourde,

que l'ordre du jour du 18 octobre 2023 soit adopté tel que présenté.

La proposition est soumise au vote et

A.4 Conflits d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

B. Témoignage d'un patient

Le témoignage de patient pour ce mois-ci porte sur une patiente en soins palliatifs qui avait une plaie nécessitant des soins et sur l'utilisation de technologie pour soutenir et améliorer son parcours de soins. Le témoignage met l'accent sur la façon dont on peut miser sur l'intelligence artificielle pour appuyer la prestation de soins, y compris le soin des plaies. Dans ce cas-ci, la plaie s'est cicatrisée dans une relativement courte période de temps, et la patiente a pu obtenir les autres traitements dont elle avait besoin. Ce témoignage permet également de souligner le travail de l'équipe interprofessionnelle de soin des plaies.

Les membres discutent de l'utilisation des technologies numériques et de l'intelligence artificielle pour appuyer la prestation de soins et de tous les progrès réalisés au chapitre des modes de traitement. On demande au sujet des coûts liés au soin de plaies pour l'organisme. En général, des économies pourraient être réalisées grâce à de plus courts séjours à l'hôpital et au nombre réduit de visites de soins infirmiers, ce qui se traduira par une meilleure expérience pour le patient. Le personnel mentionne également les commentaires positifs reçus de la part des médecins ainsi que leur niveau d'engagement à l'égard de ces technologies desquelles leurs patients ont bénéficié.

Le conseil d'administration demande au sujet des façons de miser davantage sur ces technologies et les diffuser à plus grande échelle pour rehausser la surveillance à distance. Le personnel continue d'examiner les programmes qui fonctionnent bien et qui produisent de bons résultats lors d'évaluations, tout en veillant à ce que Services de soutien à domicile et en milieu communautaire travaille dans le cadre de leur champ d'application et respecte les règles d'approvisionnement.

Le personnel propose de fournir des renseignements supplémentaires et de poursuivre la discussion au cours de la nouvelle année.

Suivi : Le personnel fournira au conseil d'administration un aperçu des coûts liés aux soins des plaies pour l'organisme.

C. Résolutions en bloc**C.1 Approbation des résolutions en bloc**

Joe Parker propose, avec l'appui de Glenna Raymond,

Que les résolutions en bloc du 18 octobre 2023 soient approuvées sans modification.

La proposition est soumise au vote et

Les points ci-dessous figuraient à l'ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du 20 septembre 2023
- État d'avancement des travaux relatifs aux mesures de suivi à prendre découlant des réunions publiques du conseil d'administration
- État d'avancement des travaux relatifs au plan de travail général du conseil d'administration
- Modifications apportées aux attestations en vertu de la *Loi de 2010 sur la responsabilisation du secteur parapublic* – 2^e trimestre de 2023-2024
- Adoption de propositions lors des réunions du conseil d'administration et des comités

D. Rapports de comités

D.1 Comité des services aux patients, de la qualité et des risques

On donne un compte rendu des principaux points abordés à la plus récente réunion du Comité : le tableau de bord équilibré, le rapport sur les progrès réalisés par rapport aux initiatives stratégiques pour le T1 et le T2, et la préparation du Plan d'activités annuel pour 2024-2025.

Le tableau de bord équilibré est en cours d'actualisation, les travaux étant axés sur la modification de certains indicateurs et l'harmonisation aux priorités stratégiques de l'organisme. Le tableau de bord mis à jour sera diffusé en janvier. La plus récente mise à jour du tableau de bord portait sur les facteurs qui contribuent à la détresse des soignants adultes. Le conseil d'administration mentionne le rapport exhaustif sur la détresse des soignants et propose que le personnel tire parti de certains des témoignages, dans la mesure du possible.

Un compte rendu est transmis sur les progrès réalisés par rapport aux initiatives stratégiques de l'organisme. Le président du Comité affirme que la majorité des initiatives sont en voie d'achèvement. On porte l'attention du conseil à quelques initiatives ayant subi des retards et à une initiative qui n'a pas été démarrée.

On donne un aperçu de l'approche possible pour l'élaboration du Plan d'activités annuel de l'organisme pour 2024-2025, en notant l'intention de suivre un processus à deux étapes. D'abord, une version abrégée sera préparée pour la période entre avril et juin, suivi d'un plan complet axé sur les travaux de mise en place de l'organisme de services communs qui se dérouleront le reste de l'année. Le personnel modifiera cette approche en fonction des directives du ministère de la Santé. La version préliminaire du Plan d'activités annuel sera présentée en janvier 2024.

Le conseil d'administration reconnaît non seulement le travail effectué par le personnel pour élaborer le Plan d'activités annuel, mais aussi les efforts déployés pour respecter le mandat actuel de l'organisme, notamment en ce qui concerne la prestation de soins aux patients, et tenir compte de la planification de l'état futur. Le conseil d'administration veut s'assurer que le plan ne maintient pas le statu quo et reconnaît le travail de normalisation des activités dans toute la province qui fera en sorte que l'organisme soit bien placé pour faire la transition vers le nouvel organisme de services communs.

E. Affaires nouvelles

E.1 Rapport de la directrice générale

La directrice générale présente quelques faits saillants du rapport d'octobre. Le conseil d'administration souligne les récents accomplissements de la directrice générale et de l'organisme par rapport aux prix Canadian HR Awards, surtout à la lumière du niveau de concurrence à l'échelle nationale.

La directrice générale discute des travaux récents sur l'admissibilité aux services de soutien à la personne communiqués au ministère de la Santé et à Santé Ontario. Le conseil d'administration demande au sujet du chevauchement avec les organismes communautaires de services de soutien et les efforts déployés pour faire en sorte que les patients ne sont pas oubliés. Le personnel confirme que les demandes de services transmises aux organismes de services communautaires de soutien sont surveillées par l'entremise du portail Health Partner Gateway. La directrice générale mentionne également que l'organisme fait son possible pour préconiser l'allocation de fonds non seulement aux soins à domicile, mais aussi aux services de soutien dans la communauté, car il s'agit d'un modèle hautement efficace et à faible coût pour permettre aux patients de continuer de vivre chez eux le plus longtemps possible avant qu'il ne soit nécessaire de recourir aux services que nous offrons. L'important rôle que jouent les organismes de services communautaires de soutien est reconnu par tous.

Le conseil d'administration discute des coûts liés aux efforts déployés pour aider une personne à demeurer dans sa maison comparativement aux services communautaires de soutien ou aux soins actifs. La directrice générale fait part d'une discussion en groupe tenue récemment au sujet des fonds consacrés au maintien à domicile des patients. On discute de la possibilité de mettre en place un crédit d'impôt pour le soutien des personnes âgées semblable à celui introduit au Québec. En général, il est convenu que les coûts pour garder une personne à domicile sont bien inférieurs aux coûts des soins fournis à l'hôpital.

F. Séance à huis clos

Joe Parker propose, avec l'appui de Stephan Plourde,

Que les membres du conseil d'administration des 14 réseaux locaux d'intégration des services de santé se retirent à huis clos à 14 h 07 pour discuter de questions d'intérêt juridique et public ainsi que de questions relatives au personnel.

La proposition est soumise au vote et

ADOPTÉE.

G. Clôture de la réunion

Après le retour à la séance publique à 15 h 20, Joe Parker propose, avec l'appui de Kate Fyfe,

Que la séance soit levée.

La proposition est soumise au vote et

ADOPTÉE.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, la séance est levée à 15 h 21.

Copie originale signée par

Le 15 novembre 2023

Joe Parker, président du conseil d'administration

Date

Copie originale signée par

Le 15 novembre 2023

Cynthia Martineau, secrétaire générale

Date